

habitant les comtés de Lambton, de Kent, de Middlesex et d'Essex. Ceux des comtés de Lambton et d'Essex sont confiés à la surveillance d'un surintendant visiteur dont le bureau est à Sarnia, et ils se composent comme suit :

1. Les Chippewas de Sarnia, qui occupent une étendue de terres fertiles qui pourraient être cultivées avec succès et donneraient certainement un ample rendement à ceux qui les cultiveraient. Cependant il est loin d'en être ainsi pour les occupants actuels, car pendant une investigation récente faite dans le but de constater leur condition, on a découvert que la majorité de ces sauvages non-seulement ne cultivent pas leurs terres avec succès mais même vivent dans un état de misère réelle.

La manière dont les affaires de cette bande ont été administrées a été très défectueuse. Quoique le département ait tenu depuis bien des années un surintendant à Sarnia, endroit situé à quatre milles de la réserve, les affaires locales de la bande n'ont pas été soignées suffisamment. Règle générale, les emplacements des sauvages n'ont jamais été inspectés, et le surintendant n'a jamais non plus visité les sauvages individuellement, afin de s'assurer personnellement de la condition de chaque famille sur la réserve.

Lorsque le département apprit l'état réel des affaires sur la réserve, il fit des efforts pour engager ces sauvages à aller s'établir sur l'île Walpole. C'était l'opinion qu'on pourrait mieux les surveiller sur l'île Walpole, où résidait un agent compétent, qu'à l'endroit où ils demeurent maintenant, et le gouvernement aurait fait ainsi une économie. Les négociations n'eurent toutefois pas de succès. L'attachement que les sauvages ont habituellement pour les localités où ils ont demeurées longtemps fut cause que ceux de Sarnia refusèrent d'accéder aux propositions du département.

2° *Sauvages de l'île Walpole.*—L'état des affaires sur cette réserve n'était pas aussi mauvais que sur celle de Sarnia. Il y a eu cependant de graves irrégularités commises relativement à la coupe de bois de construction et de bois de chauffage qu'on a laissé enlever sans en informer le département.

3° *Sauvages des réserves de Kettle Point et du Sable.*—Les observations faites à propos de la réserve de l'île Walpole s'appliquent aussi à ces dernières réserves.

Le nombre des sauvages habitant la réserve située près de Sarnia diminue.

Il y a des écoles sur chacune des réserves.

On peut observer qu'en général, pour ce qui concerne les bandes et les réserves mentionnées ci-dessus, l'administration a été extrêmement relâchée et qu'il faut nécessairement un changement immédiat.

On devrait placer dans les différentes réserves, ou dans leur voisinage immédiat, des agents capables de pouvoir enseigner l'agriculture aux sauvages, et de protéger énergiquement leurs intérêts dans les bois de construction et les autres qui sont sur les réserves, et on se propose d'opérer prochainement un changement dans ce sens.